

Conditions Générales

Réservations

Les réservations ne sont définitives qu'après réception du contrat signé par vos soins du règlement de l'acompte de 25% et la confirmation du camping BEL OMBRAGE.

Veuillez nous prévenir en cas de retard. Dans le cas contraire, le camping disposera de l'emplacement pour un autre client.

Facturation

Elle sera effectuée sur la totalité du séjour réservé (déduction faite de l'acompte).

Tout séjour commencé est dû dans sa totalité.

Le solde du séjour est à régler dans son intégralité le jour de votre arrivée.

Annulation

Pour tout séjour annulé, l'acompte restera acquis au camping.

Il est recommandé de souscrire une assurance annulation.

Aucun remboursement ne sera effectué si aucune assurance n'a été souscrite.

Assurance annulation

L'assurance annulation et interruption de séjour "CAMPEZ COUVERT" rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour.

La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable.

Les conditions générales d'annulation complètes et la procédure en cas d'annulation sont disponibles sur le site internet www.campez-couvert.com

Piscines

Les piscines ne sont pas surveillées. La surveillance des mineurs par leurs parents ou tuteurs est obligatoire. La direction du camping décline toute responsabilité en cas d'accident.

Visiteurs

Les visiteurs sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Ils doivent se faire connaître à l'accueil.

Animaux

Les chiens ou les chats sont acceptés sous certaines conditions :

- être à jour de leurs vaccins,
- être tenus en laisse,
- ne pas les laisser seuls sur leur emplacement,
- être promenés à l'extérieur du camping pour leurs besoins naturels.

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits.

Sécurité

Les barbecues sont autorisés sur chaque emplacement.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol ou d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.